CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E48656** **VALABLE JUSQU'AU** **02/12/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1987

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/10/2026

Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 87 B 148

Siret : 341 924 546 00011

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 7107175-001

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000 / 001 650670

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000 / 001 650670

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : LESCA CARRELAGE

699 ROUTE DE CONDRETTE
40400 TARTAS

Téléphone : 05 58 73 46 19 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
BERNADET LAURENT, OLIVIER PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : c.bearnais@bernadet.net

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 496 460 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6262	Chapes fluides	16	30/11/2023
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	16	30/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 08:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.